

conscience de leur force et du rôle qu'ils seront appelés à jouer demain dans la société. De plus, grâce aux contacts qu'ils font lors de ces congrès, ils peuvent, en quelque sorte, travailler au maintien d'une paix qui, malheureusement, est trop souvent compromise.

C'est pourquoi, monsieur le président, je trouve cette mesure fort sage, et je ne voudrais pas manquer l'occasion qui m'est offerte présentement pour offrir mes hommages aux scouts de ma circonscription de Berthier-Maskinongé-Delanaudière. Ils savent tous qu'ils devront travailler ferme afin d'assurer non seulement leur bien-être mais celui de tous leurs concitoyens, car l'école scout a déjà fait ses preuves en fournissant une phalange d'hommes politiques qui ont déjà fait leur marque au Canada.

(Traduction)

**M. l'Orateur:** Je dois faire savoir à la Chambre que si l'honorable représentant prend maintenant la parole, il terminera le débat.

**M. G. H. Aiken (Parry-Sound-Muskoka):** En guise de conclusion, monsieur l'Orateur, je me permettrai de dire que j'ai été très heureux de constater le grand nombre de députés qui ont pris part au débat afin de rendre hommage au mouvement scout au Canada. Quand j'ai ouvert le débat, j'ai mentionné que, apparemment, bon nombre de députés, à un moment donné de leur vie, ont fait partie du mouvement scout. Au cours du débat, il s'est révélé que presque tous les honorables représentants ont été soit scouts, soit chefs de scouts, ou s'étaient intéressés aux activités scout. Je constate aussi que deux ou trois de nos députés ont reçu une médaille des scouts, et que le député de Peterborough (M. Fraser) est de ce nombre.

Le député d'Halifax (M. McCleave) a demandé combien de biens immobiliers détient cet organisme à l'heure actuelle. Je crois que les députés seront assez surpris, monsieur l'Orateur, quand je citerai les chiffres que j'ai dans ce dossier, surtout étant donné qu'au début, on n'avait alloué au mouvement que \$50,000. Les données que je vais fournir ne sont peut-être pas tout à fait exactes parce que, je le répète, une partie des biens immobiliers est gérée en fiducie pour des groupes régionaux et n'est pas inscrite au nom de l'organisme national. Cependant, je vais donner cette liste qui comporte des chiffres approximatifs.

A Vancouver, il y a des immeubles valant au total \$100,000 et des terrains de campement évalués à \$30,000. A Edmonton, il y a deux immeubles, dont la valeur totale est de \$40,000, et deux terrains de campement évalués à \$145,000. A Calgary, il y a un immeuble évalué à \$15,000 et un terrain

de campement évalué à \$25,000. A Regina, il y a un immeuble évalué à \$20,000; à Saskatoon, il y a un immeuble évalué à \$15,000; à Winnipeg, il y a un terrain de campement évalué à \$15,000; à Gimli, il y a un terrain de campement évalué à \$25,000; à Toronto, il y a un immeuble évalué à \$150,000, et neuf terrains de campement évalués à \$150,000; à Haliburton, il y a des terrains de campement évalués à \$30,000; à Hamilton, il y a un immeuble évalué à \$75,000, et un terrain de campement évalué à \$25,000; à Oshawa, il y a un terrain de campement évalué à \$400,000; à Ottawa, il y a un terrain de campement évalué à \$50,000; et un autre à \$15,000. A Ottawa aussi, il y a un immeuble évalué à \$180,000, et deux propriétés évaluées au total à \$85,000; à Montréal, il y a un immeuble évalué à \$100,000, et quatre terrains de campement évalués à \$150,000; à Halifax, il y a un terrain de campement évalué à \$25,000, et à Charlottetown un terrain de campement évalué à \$75,000.

D'après mes calculs, monsieur l'Orateur, le total de ces diverses propriétés atteint \$1,442,500. On comprendra facilement, à l'examen de ces chiffres, que le caractère rétroactif du bill à l'étude est un élément essentiel de la mesure.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent des bills d'intérêt privé.)

"CO-OPERATIVE FIRE AND CASUALTY COMPANY"

**M. H. F. Jones (Saskatoon)** propose la 2<sup>e</sup> lecture du bill S-15, loi concernant la *Co-Operative Fire and Casualty Company*.

—Monsieur l'Orateur, c'est pour moi à la fois un honneur et un plaisir que de présenter le présent bill à la Chambre. Pendant de nombreuses années, ma famille a été associée au mouvement coopératif dans l'Ouest canadien. Mon père, Frank Jones, a été l'un des premiers, avec Robert MacKay, de Melfort, C. G. Davidson, de Lloydminster, Warren L. Hart, de Landis, Jack Wilson, de Davidson, J. H. Robson, de Feudal et Jack Sample, de Landis, à travailler au lancement du mouvement coopératif dans l'Ouest. Les honorables députés n'ignorent pas que le mouvement coopératif se divise en deux branches, les coopératives de production et les coopératives de consommation; chacune apporte une contribution importante au bien-être du pays.

La compagnie dont il s'agit a des relations étroites avec les deux branches du mouvement coopératif. Par exemple, si l'on se reporte à la loi principale, on constate que les coopératives de consommation sont reconnues par l'article 8 de la loi constituante du 30 juin 1951:

Chaque détenteur d'une police ou de polices d'assurance émises par la Compagnie et qui n'est